Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Athée - Tome I

Athée, du c^on^ de *Craon* (5 kil.), de l'arrond. de *Château-Gontier* (25 kil.), à 26 kil. de Laval.

Anciens noms

Sacerdos de Ateia, 1150 (Cart. de la Roë, 79). — *Ecclesia de Atheiis*, 1136 (Cart. de Vendôme). — *G. d'Atée*, 1199-1208 (Hôtel-Dieu d'Angers, pièce 41). — *G. de Atheiis*, 1214 (Lib. Alb., p. 8). — *Ecclesia d'Athée*, 1398 (Arch. nat., X^1a^ 45, f. 169). — *Apthée et Apthie*, 1523 (Chart. de Craon). — *Les ponts d'Athée…, le bourg d'Athée,* 1533 (Ibid.). — *Athea* (Pouillé d'Angers). — *La paroisse d'Aptée*, 1572 (Arch. de la M., E 103). — *Saint-Martin-d'Athée*, 1651 (Reg. par.). — *Athée*, 1707 (*Jaillot*). — Le nom est sans doute le même que celui d'Athies qu'on trouve plus fréquemment en plusieurs provinces.

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens. » D.-P. Œ.

Six fois replié sur lui-même, l'Oudon fait un parcours de 9 kilom. pour traverser le territoire d'Athée dans sa plus petite largeur qui est de 3.400 m., formant çà et là quelques îlots, dont l'un prend le nom d'Ile-d'Athée et fut une terre seigneuriale. La courbe la plus profonde et la plus reserrée a valu le nom de Courbure à la ferme qui s'y trouve enclose. La rivière coule à un niveau de 45 m. entre deux plateaux de 80 m. d'altitude. La vallée n'est ni large ni escarpée, mais variée d'aspect à cause de ses sinuosités multiples. Les limites de la paroisse s'étendent, de l'E. à l'O., du bourg de Denazé à celui de Livré qu'elles vont presque toucher.

Le pont d'Athée était un des passages qui intéressaient davantage la ville de Craon et la baronnie. En 1538, alors qu'on le construisait — et il avait fallu plus de 130 journées de manœuvres pour tirer la pierre nécessaire — on fut arrêté au moment de « commencer à faire la maçonnière par une décréture d'eaulx. ». Le maître des eaux et forêts de la seigneurie écrit à ce sujet au seigneur de Craon : « A l'advenir plaise à monseigneur en ordonnez de ce faire, qui est chose nécessaire et convenable, parce que ledit pont est sur rivière et grand chemyn près ladite ville de Craon et le bourg d'Athée qui est grand bourg. » Les piles seules étaient en maçonnerie et le tablier en bois.

La route de Laval à Craon par Cossé, indiquée par Jaillot et, avec rectifications, par Cassini, passait sur le territoire à l'E., et, d'après ce dernier, se reliait au bourg par un chemin entretenu. En 1786, pendant qu'on travaillait à la réfection de cette route, le curé écrivait à l'intendant pour le remercier d'avoir reconstruit les ponts de sa paroisse divisée en deux sections par la rivière ; il demandait que les corvées de ses paroissiens fussent employées à l'entretien des chaussées de terres rapportées qu'il avait fallu faire ; « quelques-uns, ajoutait-il, n'ont pas de pain pour aller faire leur corvée au grand chemin. » Ce grand chemin est maintenant route nationale, avec trois raccords vers le bourg, desservi d'ailleurs par les chemins vicinaux de Livré, Cossé. Communes limitrophes : la Chapelle-Craonnaise (4 kil.), Denazé (6 kil.), Craon (5 kil.), Livré (3 kil.), Cossé (8 kil.).

La *superficie* de 1723 hect., cadastrée en 1840 par M. Ramier-Chauvellerie, comprenait, au rapport de l'intendant en 1680, 2.242 arpents, dont 1.000 en terres labourables, 450 en pâture, 260 en prés, 330 en bois,

260 en landes et terrains improductifs. On comptait 25 métairies et 4 moulins.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 54 de 1600 à 1610 ; — 75 de 1700 à 1710 et 40 seulement à la fin du siècle ; — 100 « feux ou estaigers » étaient tenus au guet à Craon au XV^{e} s. — 263 feux en 1688 ; — 240 feux en 1700 ; — 236 feux en 1715 ; — 1.228 hab. en 1726 ; — 245 feux en 1732 ; — 1.270 hab. en 1803 ; — 1.301 hab. en 1821 ; — 1.328 hab. en 1831 ; — 1.153 hab. en 1841 ; — 1.111 hab. en 1843 ; — 1.106 hab. en 1851 ; — 1.056 hab. en 1861 ; — 1.003 hab. en 1871 ; — 926 hab. en 1881 ; — 874 hab. en 1891 ; — 825 hab. en 1897, dont 192 au bourg, et le reste disséminé en 85 fermes, closeries ou habitations isolées ; on en comptait 155 en 1843. Les villages sont : la Brunellière, 24 hab. ; — la Gaulerie, 25 hab. ; — les Maisons-Blanches, 16 hab. ; — la Brancherie, 32 hab. ; — Le Haut et le Bas-Saint-Sulpice, 16 hab. ; — le Bois-Jouan, 17 hab.

« Le fonds est froid », disait Miroménil (1680) ; ce qui n'empêche pas la commune d'être classée parmi les bonnes du Craonnais pour les céréales et pour l'élevage. La pierre à bâtir ou d'encaissement fait défaut.

Bureau de poste de la Chapelle-Craonnaise. *Perception* de Craon.

Assemblée

L'*assemblée* de la Saint-Mathurin attirait autrefois un grand concours. La Chapelle-Craonnaise y venait processionnellement, croix levée et bannière déployée. En 1660 une rixe eut lieu entre les valets du seigneur de Chauvigné et un nommé Pierre Marsollier qui fut grièvement blessé.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné de Craon, de l'élection de Château-Gontier ; succursale par décret du 5 nivôse an XIII, du doyenné de Craon, de l'archiprêtré de Château-Gontier ; 1790, chef-lieu de canton du district de Craon qui comprenait la Chapelle-Craonnaise, Denazé, Peuton, Simplé.

L'*église*, dédiée à saint Martin, fut reconstruite en style du XIVe s., de 1861 à 1863, par les soins de M. Gastineau, curé, et de M. de la Poterie, maire. — Architecte Tessier, du Mans ; devis 45.707 fr., dépenses 47.707 fr. — L'édifice est élégant, léger, largement éclairé. Le chœur a été décoré de peintures murales en 1895. Par suite du tassement, la tour s'est trouvée détachée de la charpente. L'ancienne église avait deux chapelles sous les vocables de la Sainte-Vierge et de saint Sulpice. Gaspard Roblot, architecte à Segré, construisit pour 600 l., en 1660-1661, le grand autel avec tabernacle et les statues du saint Sauveur, de saint Fiacre et de sainte Anne ; celle-ci pour la chapelle de Saint-Sulpice. Le tuffeau était amené de Château-Gontier, le marbre pris à Laval. La grosse cloche fut également bénite cette année 1660. La lampe du sanctuaire était entretenue par un legs de 30 l. de rente, fait en 1660 sur le Grand-Bodéot, par Gabriel Constantin, seigneur de la Fraudière, doyen au Parlement de Bretagne, et dans la cathédrale de Rennes. *Chapellenies* : La *Bécassière* et *Villaton*, fondées par les seigneurs de Chauvigné, avant leur passage au protestantisme ; titulaire en 1640, Gaston de *Madaillan*. — Le *Bois-Jouan*, en l'honneur de la Vierge ; titulaires : Michel *Brisard*, 1618 ; Franç. *Ferré*, 1653. — *Chapelle de N.-D.*, fondée en 1522 par Pierre Gastineau. — *N.-D. de la Barre-aux-Auberts,* desservie depuis 1670 dans la chapelle de Bedin (Chazé-Henri) à la demande de René de Charbonnier, seigneur de Monternault ; titulaires : Louis de *Biré*, 1670 ; Jean *Goulier*, 1680. — La *Roussière* citée en 1516. — La messe du jeudi en l'honneur du Saint-Sacrement était fondée dès 1645 par Perrine Rousseau, femme de René Fouyn. — Jean *Eschallier* donna en 1674

le lieu de la Faverie, à charge d'un service par mois et à condition que son portrait avec le texte de la fondation seraient gravés sur une plaque de cuivre et qu'un autel serait dressé au cimetière pour y déposer le Saint-Sacrement à la procession du Sacre. La fabrique, entre autre revenus, avait le produit de la quête de l'Aguilanleu qui, faite par le procureur, produisait au XVIII[e] s. de 70 à 80 l. Le 3 thermidor an XII, les habitants, dans la crainte d'une suppression de la paroisse, disent que « le temple est fort bien orné, assez vaste pour contenir les citoyens et d'autres étrangers ; qu'il existe deux cimetières, l'un au milieu du bourg, l'autre dans la distance prescrite. »

Le petit *cimetière* entourait l'église ; le grand avait une chapelle où le curé fut enterré en 1791.

La *cure* était à la présentation de l'abbé de la Trinité de Vendôme, qui partageait la dîme avec le curé et affermait sa part 310 l. en 1713. Le vicariat est établi par décret du 27 juillet 1813.

Curés : Jean, témoin d'une charte de la Roë vers 1150 — Guill. *Foucher*, étudiant en l'université d'Angers, 1411. Jean Le Paige est commis pour desservir la cure en 1467. — Michel *Suzanne*, 1577. — Michel *Blavaye* rend aveu à la Garaudière, 1579. — Guill. *Jamois*, 1615, 1623. — Pierre *Lourdais*, 1625, démissionne, 1651, † 1661 âgé de 75 ans. — Guill. *Rousseau*, 6 janvier 1651, inhumé dans le chœur le 30 janvier 1663. Jean Eschallier remplit les fonctions curiales, 1664. — Guill. *Andouard*, 1665. — Jean *Gastineau*, depuis longtemps vicaire, 1681, † 24 avril 1712, 60 ans. L'évêque Arnault donna la confirmation le 11 septembre 1693. — René *Fouchard*, « curé pendant 26 ans avec beaucoup de zèle et d'édification », 15 novembre 1712, † 25 mars 1738. — Étienne *Cosnard*, du diocèse d'Avranches, curé de Cossé-le-Vivien, 13 avril 1738, † 23 mai 1750, 74 ans. — Jean-Bapt. *Bigot*, né à Mortain, curé avant le 29 août 1749, inhumé dans la chapelle du grand cimetière le 13 avril 1791, après « avoir gouverné pendant 40 ans avec le plus grand zèle et la plus grande édification ». — Pierre-Franç. *Vaulgeard*, aussi né à Mortain, curé depuis 1787, non seulement refusa tout serment, mais parla publiquement contre la Constitution civile du clergé. Son dernier acte est du 6 juin 1791. Déporté en Angleterre, il reprit ses fonctions en 1800 et mourut en 1813, à 72 ans. M. Jaunay, vicaire, déclaré émigré en 1794, était en tous cas de retour et travaillait activement à Saint-Charles-la-Forêt, sous le nom de Montdor. L'épithète de « Chouan et d'égorgeur » que lui donnent les administrateurs du district ne peut être prise au sérieux. Arrêté en 1798, il s'évada, fut refusé par le pouvoir civil pour le diocèse du Mans et passa dans le diocèse d'Angers. Est-il le même que Jacques Jaunet (*Dict. de M.-et-L.*, II, 404) ? L'abbé Loysel, vicaire jureur de Saint-Martin-du-Limet, passe à la cure d'Athée en août 1791. — *Richard*, 1813, † 1819. — *Lemesle*, 1819, † 1830. — Julien *Gastineau*, né à Livré, 1830-1883. — *Gournay*, 1883-1887. — Leroy, 1887-1889. — *Rousseau*, 1889.

Écoles

L'*école* était tenue en 1662 par « noble homme Claude Fougeray », mari de Renée de Rodon. Au baptême d'un de ses enfants, en 1664, le parrain est le curé de la paroisse et la marraine, Marguerite de la Haie, dame de la Fosse.

Féodalité

Féodalité. — D'après les *Chroniques Craonnaises*, on aurait, en un procès entamé en 1722 contre le seigneur de Chauvigné, produit un acte de l'an 1400 dans lequel Émery de Boutigné se serait déclaré et aurait été reconnu comme seigneur fondateur de l'église d'Athée, ayant dans son fief en outre le presbytère et le bourg tout entier, avec droit d'étalage au bourg et de pêche dans la rivière. Cet acte ne s'est pas trouvé confirmé par les documents postérieurs. En effet la coutume de la *châtellenie* d'Athée était affermée en 1457 par le baron de Craon, et une transaction eut lieu, le 28 février 1643, en vertu de laquelle le baron de Craon, se réservant comme seigneur suzerain les premiers honneurs et prééminences tant au dedans qu'au dehors de l'église, abandonnant à

Philippe de Madaillan, seigneur de Chauvigny, le droit de laisser ses armes où elles avaient été peintes, un banc pour lui dans le chœur et un autre, dans la chapelle de N.-D., pour les dames de Chauvigny, avec prééminence sur tous autres en l'absence de son suzerain. A la fin du XVIII[e] s. encore, le baron était recommandé le premier aux prières nominales et le seigneur de Chauvigny au second rang (Pichot de la G., *Consultations*, II).

Notes historiques

Notes historiques. — Les lieux de Chebussé, Chauvigny, Vendon, Civray, portent des noms qui semblent antérieurs au moins au français. — On découvrit en 1866, près du village de Rouillon, non seulement des briques tégulaires, comme il a été dit, mais d'autres briques également romaines. M. Toisonnier, maire en 1889 et qui avait assisté à la trouvaille, en possède une qui mesure plus d'un pied carré ; il m'a assuré en avoir vu en place de semblables, qui formaient comme le carrelage d'une petite chambre qui n'aurait pas eu deux mètres carrés. — L'église, donnée à l'abbaye de Vendôme à un époque ancienne, ne figure pourtant pas dans les confirmations de Victor II, 1056, de Nicolas III, 1061, d'Alexandre II, 1063, de Grégoire VII, 1075, de Renaud, évèque d'Angers, 1124. Cest seulement dans la bulle d'Innocent II, 1136, qu'est mentionnée pour la première fois *Ecclesia de Atheis*. — La paroisse, jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, fut l'un des centres du protestantisme, suivi et favorisé avec zèle par les seigneurs de Chauvigny. — Dès le mois de novembre 1791, des troubles éclatent à l'occasion des élections municipales. Le 12 août 1792 la paroisse s'insurge avec la Chapelle-Craonnaise, Denazé, Simplé, qui eurent pour chef Michel Lecomte. Les Vendéens à leur passage brûlèrent une partie des registres de la municipalité. Dès le lendemain de la pacification de la Mabilaie, les Chouans continuent de se tenir en troupe et, n'ayant plus à se battre pour le moment, font des fêtes joyeuses aux dépens des acquéreurs de biens nationaux. Le 19 brumaire an VIII, une colonne de mécontents, capitaine Bardet, se cantonne dans le pays, remplace les affiches républicaines par une proclamation au nom du roi, enrôle quelques jeunes gens, perçoit les fermes de la nation.

Maires

Maires. — *Meignan*, demeurant à la Besarderie, ex-prêtre, est commissaire du gouvernement près l'administration du canton d'Athée. « Assez de talent, patriote », an VI. — Michel *Maré*, an XII. — *Bouchard de la Poterie*, 1821, 1830. — *Meignan*, 1835, 1840. — *De la Poterie*, 1850, 1884. — *Rousseau*, 1884, 1889. — *Toisonnier*, 1889, 1896. — *Lasnier*, 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. dep. 1615, et quelques anciens titres à la fabrique. — Bibl. nat., D. Housseau, XVII. — Arch. nat, G/8 4 ; P 337/1 et 337/2. — Arch. de la M., B 1696, 2356, 2979, 2937 ; C 164, 235, 236 ; E 103-109 ; G 11, 12, 81. — De Bodard, *Chron. Craonn.*, p. 488 et *passim*. — *Sem. Relig.*, XV, 715. — Arch. de M.-et-L., D 8 — Arch. d'Ind.-et-L., C 226, 408. — A. Joubert, *Baronnie de Craon*, p. 455. — Cart. de la Trinité de Vendôme.

Localités

Pour les localités, voir les art : *Chauvigny, Ile-d'Athée, Monternault*, etc.